



**PRÉFET
DE L'AUDE**

Liberté

Égalité

Fraternité

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° 09 - JUIN 2022**

PUBLIÉ LE 13 JUIN 2022

DDETSPP

-SCT

DDTM

-SPRISR/USR

PREFECTURE

-DPPPAT/BCI

SOUS-PREFECTURE de LIMOUX

-SG

SOMMAIRE

DDTESPP

SCT

Arrêté n° DDETSPP-SCT-2022-176 du 7 juin 2022 accordant la médaille d'Honneur du Travail à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022.....1

Arrêté n° DDETSPP-SCT-2022-177 du 7 juin 2022 accordant la médaille d'Honneur Agricole à l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022.....21

DDTM

SPRISR/USR

Arrêté préfectoral n° DDTM-SPRISR-USR-2022-059 du 13 juin 2022 modifiant l'arrêté n° DDTM-SPRISR-USR-2018-018 du 5 juin 2018 portant définition des réseaux routiers « 120 tonnes », « 94 tonnes », « 72 tonnes » du département de l'Aude accessibles aux convois exceptionnels sous réserve du respect des caractéristiques techniques de poids et gabarit maximales et des prescriptions associées.....24

PREFECTURE

DPPPAT/BCI

Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2022-027 du 13 juin 2022 donnant délégation de signature pour la mise en œuvre du dispositif prévu par l'article L325-1-2 du code de la route (immobilisation et mise en fourrière des véhicules à titre provisoire).....33

Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2022-028 du 13 juin 2022 donnant délégation de signature en matière d'ordonnancement sur le programme 354 HT2 dans le cadre de l'utilisation de la carte achat.....36

SOUS-PREFECTURE de LIMOUX

SG

Arrêté préfectoral n° 2022-SPL-002 du 13 juin 2022 portant renouvellement de la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Haute-Vallée de l'Aude.....38



ARRETE N°DDETSPP-SCT-2022-176

Accordant la médaille d'honneur du Travail
A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le préfet,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

Vu le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

Sur proposition du directeur de cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur ANDREU Bruno**
Opérateur inter-équipe, MONIER, LIMOUX.
demeurant à CAMPAGNE-SUR-AUDE
- **Monsieur ARMATYS Alexandre**
Informaticien, EIFFAGE SYSTEMES D INFORMATION, NEUILLY-SUR-MARNE.
demeurant à LA POMAREDE
- **Madame ARMERO LOPEZ Isabel**
Vendeuse, JULES, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE
- **Madame ARNAUD Laetitia**
Agent de passage, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à ALAIRAC

- **Monsieur AUDEON Wilfrid**
Responsable magasin, ARTERRIS DISTRIBUTION, BRAM.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame AUTHIER Véronique**
Chargée de clientèle, AXA FRANCE VIE, NANTERRE.
demeurant à VILLEGLY

- **Monsieur BARTHEZ Thierry**
Employé carsat lr, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
MONTPELLIER.
demeurant à OUVEILLAN

- **Monsieur BASTOUL Jérôme**
Agent de sûreté, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à FLOURE

- **Madame BERGER Axelle**
Responsable d'équipe - manager de proximité, POLE EMPLOI, LIMOUX.
demeurant à LIMOUX

- **Monsieur BESSON Christophe**
Responsable de plate-forme, TRANSGOURMET OPERATIONS, CASTELNAU-
D'ESTRETEFONDS.
demeurant à SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

- **Monsieur BLUNG KSOR Sylvain**
Chef d'équipe, ONET SERVICES, CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur BONNAFOUS Rene**
Maitre de production, CAZAL, SALLES-SUR-L'HERS.
demeurant à BRAM

- **Monsieur BONNET Gilbert**
Cadre, PLASTISUD, CASTELNAUDARY.
demeurant à MAS-SAINTE-PUELLES

- **Monsieur BOUSQUET Joel**
Pompier aeroport, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à VILLEGLY

- **Monsieur BOUSQUET Laurent**
Pompier aéroport, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à SAINT-DENIS

- **Madame BOUTIERE Genevieve**
Referent metier, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à LIMOUX

- **Monsieur BOYER Gilles**
Charge de developpement commercial, CAZALS MAX OLIVIER, QUILLAN.
demeurant à BELVIANES-ET-CAVIRAC

- **Madame BURY Sophie**
éducatrice spécialisée- rééducatrice en psychopédagogie., UGECAM OCCITANIE, BÉZIERS.
demeurant à FLEURY

- **Monsieur CABRERO Christophe**
Responsable rh, TERREAL, LABASTIDE-D'ANJOU.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Monsieur CAROL Marc**
Vendeur, ETABLISSEMENTS MELIX, CASTELNAUDARY.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Madame CATHALA Martine**
Agent de tri, SUEZ RV MEDITERRANEE, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame CHAINE Michele**
Technicienne sante au travail, SERVICE INTERPROFESSIONNEL SANTE TRAVAIL,
CARCASSONNE.
demeurant à BELVEZE-DU-RAZES

- **Monsieur CHAUSSARD Jean-michel**
Pompier aeroport, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à SAISSAC

- **Monsieur CHENE Alain**
Ouvrier routier, COLAS FRANCE, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame CHOURREU Carine**
Chef de mission, AZUR C.J., LIMOUX.
demeurant à COUIZA

- **Madame CITERNE Celine**
Employée, CAIISE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUDE, NARBONNE.
demeurant à COURSAN

- **Madame COURRIEU Nathalie**
Technicienne hygiene securite, SERVICE INTERPROFESSIONNEL SANTE TRAVAIL,
CARCASSONNE.
demeurant à FONTIES-D'AUDE

- **Monsieur CZYZ Jean-Michel**
Directeur, RIOU GLASS, HONFLEUR.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur DA COSTA Julien**
Agent de maîtrise, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à PUGINIER

- **Monsieur DELAME Jean François**
Technicien d'exploitation, CHRONOPOST, MONTREDON-DES-CORBIÈRES.
demeurant à CAUNES-MINERVOIS

- **Monsieur DE LA ROSA Thierry**
Chauffeur livreur, RICHARDSON, CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur DELAUNAY Mikael**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à RAISSAC-SUR-LAMPY

- **Monsieur DEL PINO Jérôme**
Salarié aéroport carcassonne, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE, CARCASSONNE.
demeurant à ALAIRAC

- **Madame DENAT Héléna**
Agent de sûreté, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE, CARCASSONNE.
demeurant à FANJEAUX

- **Monsieur DESMIDT Pierre**
Chauffeur livreur, PRO A PRO DISTRIBUTION SUD, PERPIGNAN.
demeurant à CAVES

- **Madame DE SOULAGES Astrid**
Chef d'équipe escale, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE, CARCASSONNE.
demeurant à BRAM

- **Monsieur DIDIER Vincent**
Responsable technique, PIERRE FABRE DERMO-COSMETIQUE, CAMBUNET SUR LE SOR.
demeurant à LES CASSES

- **Monsieur DO RIO GOMES Delio**
Agent de fabrication, MONIER, LIMOUX.
demeurant à AJAC

- **Monsieur DREUX Christophe**
Avitailleur, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE, CARCASSONNE.
demeurant à VILLEGAILHENC

- **Madame DUCHÊNE Daniele**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à MAS-SAINTE-SUELLES

- **Monsieur DUMAS Marc**
Chargé de clientèle, AXA FRANCE IARD, BALMA.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur DUTARD Yan**
Chef de service exploitation sécurité, AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE, NANTERRE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur ECALLE Simon**
Responsable service qpe, SOGEA SUD BATIMENT, MONTPELLIER.
demeurant à CRUSCADES

- **Monsieur ECHENOZ Bernard**
Agent de service pl, MAJ, CARCASSONNE.
demeurant à PALAJA

- **Monsieur ECK Gregoire**
Contremaître, RECTOR LESAGE, TOURNEFEUILLE.
demeurant à SOUILHE

- **Monsieur ESCRIBE Franck**
Responsable magasin lisa, ARTERRIS DISTRIBUTION, CASTELNAUDARY.
demeurant à SAINT-MARTIN-LALANDE

- **Madame FARDEL Brigitte**
Déléguée médicale, LABORATOIRES EXPANSCIENCE, COURBEVOIE.
demeurant à VINASSAN

- **Monsieur FARNOS Olivier**
Agent de production, VITRAGE DE SECURITE DU SUD, NARBONNE.
demeurant à CUXAC-D'AUDE

- **Monsieur FERRAND Dominique**
Boulangier, FERRAND ET FILS, VILLALIER.
demeurant à VILLALIER

- **Madame FOUCONNIER Florence**
Televendeuse, ARGEL SUD EST, CARCASSONNE.
demeurant à PENNAUTIER

- **Monsieur FRERE Jean-Yves**
Ingénieur, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS, TOULOUSE.
demeurant à MAS-SAINTE-SUELLES

- **Monsieur FUCHS Arnaud**
Responsable produit bouteurs chargeuses télescopiques, LIEBHERR-FRANCE, COLMAR.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur GAUTHIER Freddy**
Directeur de production, RECTOR LESAGE, TOURNEFEUILLE.
demeurant à SOUILHE

- **Monsieur GOMEZ Philippe**
Techniciens, SADE - COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DU
LANGUEDOC- ROUSSILLON, CARCASSONNE.
demeurant à ALAIRAC

- **Monsieur GOURMELEN Eric**
Directeur de groupe, BANQUE COURTOIS (SUCESSEUR DE L'ANCIENNE MAISON
COURTOIS & CIE DEPUIS 1760), TOULOUSE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame GUIJARRO Cecile**
Assistante, FIDUCIAL CONSULTING, COURBEVOIE.
demeurant à CUXAC-D'AUDE

- **Monsieur HÉBERT Philippe**
Responsable sgs et qualité, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE
REGIONALE, MONTPELLIER.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame HESS Marisa**
Conseillère pole emploi, POLE EMPLOI, NARBONNE.
demeurant à CUXAC-D'AUDE

- **Madame IGARTUA Béatrice**
Agent de service intérieur, ASSOC REG SAUVEGARDE ENFANT ADO ADUL, LABEGE.
demeurant à SAINT-MICHEL-DE-LANES

- **Madame JIMENEZ Sophie**
Chef d'équipe escale, SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à VERZEILLE

- **Madame JONTES Christine**
Responsable d'équipe à pôle emploi, POLE EMPLOI, LIMOUX.
demeurant à SAINT-POLYCARPE

- **Monsieur KOLANDJIAN Olivier**
Agent de service, MAJ, NARBONNE.
demeurant à CANET

- **Madame KOMMER Sandrine**
Technicien clientèle, SADE - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EXPLOITATIONS DU
LANGUEDOC- ROUSSILLON, CARCASSONNE.
demeurant à TREBES

- **Monsieur LABROUSSE Denis**
Peintre, LATECOERE, TOULOUSE.
demeurant à SAINTE-CAMELLE

- **Monsieur LACOMME Gregory**
Agent réseaux eaux, SADE - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EXPLOITATIONS DU
LANGUEDOC- ROUSSILLON, CARCASSONNE.
demeurant à AIGUES-VIVES

- **Madame LAGENE BRE Patricia**
Chef équipe escale, SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à VILLEGAILHENC

- **Madame LAJUNTA Stéphanie**
Comptable, 4 A, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur LAMBERT Jean - Pierre**
Directeur d'activité, EGIS RAIL, LYON.
demeurant à PEYRIAC-DE-MER

- **Monsieur LASAGNI Christophe**
Expert sécurité du système informatique, UNION DE RECOUVREMENT DE SÉCURITÉ
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à VILLEGLY

- **Monsieur LATORRE Jerome**
Agent de sûreté, SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE AÉROPORTUAIRE RÉGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame LAVIOLETTE Myriam**
Employer commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à ARZENS

- **Madame LE CORRE Stéphanie**
Employé de banque, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, BALMA.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Madame LÉONZI Virginie**
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, CARCASSONNE.
demeurant à VILLEPINTE

- **Monsieur LLUCH SALA Alain**
Livreur action commerciale, ARGEL SUD EST, CARCASSONNE.
demeurant à VILLESEQUELANDE

- **Madame LOCATELLI Virginie**
Conseiller clientèle, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
SAINT-CHINIAN.
demeurant à ARGELIERS

- **Monsieur LUBAT Jacques**
Chargé des ventes, POLYREY, BANEUIL.
demeurant à SOUILHE

- **Monsieur MARTIN Fabrice**
Maçon, BES MAURICE JEAN, ARZENS.
demeurant à ARZENS

- **Madame MEDA Christiane**
Opératrice station, ROC FRANCE, LA PALME.
demeurant à SIGEAN

- **Madame MELS Nathalie**
Agent de trafic aérien, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur MENDES Tobias**
Conducteur d'engins, CAZAL, SALLES-SUR-L'HERS.
demeurant à AIGUES-VIVES

- **Monsieur MERCADIER Guillaume**
Chauffeur poids lourd, CAZAL, SALLES-SUR-L'HERS.
demeurant à PEYREFITTE-SUR-L'HERS

- **Madame MEYER Ambre**
Gestionnaire de paie, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à MONTOLIEU

- **Madame MICHEL Isabelle**
Animatrice des ventes, ARGEL SUD EST, CARCASSONNE.
demeurant à CAUNES-MINERVOIS

- **Monsieur MOURLON Jean-Luc**
Directeur d'usine, TERREAL, SAINT-AMANS-SOULT.
demeurant à SAINT-MARTIN-LALANDE

- **Madame NOEL Catherine**
Assistante du service clients, MAJ, CARCASSONNE.
demeurant à CRUSCADES

- **Monsieur PAMIES Nicolas**
Agent de maintenance, SUEZ RV MEDITERRANEE, NARBONNE.
demeurant à MIREPEISSET

- **Madame PELÉE DE SAINT MAURICE Nolwen**
Gestionnaire paie, MILLEIS BANQUE, PARIS.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur PERTL Olivier**
Technicien de laboratoire, SOCIETE NOUVELLE DU LITTORAL, LEUCATE.
demeurant à ROQUEFORT-DES-CORBIERES

- **Monsieur PICQUART Jean Francois**
Assistant principal, C2C PYRENEES, NARBONNE.
demeurant à SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

- **Madame PIOCH Jocelyne**
Assistante controle, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D
ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à MOUX

- **Madame POIDEVIN Sylvie**
Auxiliaire de vie, AUDE DOMICILE AIDE ET ASSISTANCE, NARBONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame POUSSE Magali**
Agent de trafic, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à VILLEGLY

- **Monsieur PRAT-MARCA Guillaume**
Salarié, SADE - COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DU LANGUEDOC-
ROUSSILLON, CARCASSONNE.
demeurant à PENNAUTIER

- **Monsieur REY-HERME Stéphane**
Responsable de production, TERREAL, LABASTIDE-D'ANJOU.
demeurant à BRAM

- **Monsieur REYNES Rémy**
Coordinateur services clients, ACTIA AUTOMOTIVE, COLOMIERS.
demeurant à VILLENEUVE-LA-COMPTAL

- **Madame RICARD Amandine**
Operateur pont bascule chef d'equipe, SUEZ RV MEDITERRANEE, NARBONNE.
demeurant à MONTREDON-DES-CORBIERES

- **Monsieur RIPOLL Nicolas**
Agent administratif, CAIISE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUDE,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur ROBERT Jean-Vincent**
Ouvrier métallier, D.I.R.E, CARCASSONNE.
demeurant à VILLEMOUSTAUSOU

- **Monsieur ROBERT Stephane**
Electrical and power architect on telecom satellites, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS,
TOULOUSE.
demeurant à MONTMAUR

- **Madame RODRIGUES Sandrine**
Agent de production, KALHYGE 1, CUXAC-D'AUDE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur RODRIGUEZ Jean Louis**
Technicien réseau, SUEZ EAU FRANCE, CASTELNAUDARY.
demeurant à QUILLAN

- **Monsieur ROMERO Xavier**
Chauffeur livreur pl, GEODIS D&E ROUSSILLON, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur ROUGER Xavier**
Pompier aéroport, SOCIETE PUBLIQUE LOCALE AEROPORTUAIRE REGIONALE,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame ROUIBAH Sandra**
Operatrice de production, MAJ, CARCASSONNE.
demeurant à VAL-DE-DAGNE

- **Monsieur SALAUN Simon**
Commercial, GROUPE BIGARD, CASTRES.
demeurant à BIZE-MINERVOIS

- **Monsieur SALVAING Jean-Pierre**
Chauffeur poids lourd, CAZAL, SALLES-SUR-L'HERS.
demeurant à BELFLOU

- **Monsieur SEVRIN Frédéric**
Agent de service, MAJ, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame SILFERI Agnes**
Chargee de clientele particulier, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LIMOUX, LIMOUX.
demeurant à ROQUETAILLADE

- **Madame STRAZULLO Patricia**
Csu, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'AUDE, CARCASSONNE.
demeurant à GINESTAS

- **Madame TERRAL Laetita**
Gestionnaire du recouvrement du regime general, UNION DE RECOUVREMENT DE
SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC
ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à CONQUES-SUR-ORBIEL

- **Monsieur THEOPHILE Thierry**
Commercial sédentaire, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES, MONTPELLIER.
demeurant à VILLEGAILHENC

- **Monsieur TORNE Laurent**
Chef d'exploitation, ENTREPOT PETROLIER DE PORT LA NOUVELLE, PORT-LA-
NOUVELLE.
demeurant à LA PALME

- **Monsieur TROVO Thierry**
Chef de chantiers, COLAS FRANCE, CARCASSONNE.
demeurant à SALSIGNE

- **Monsieur VERDEIL David**
Chauffeur poids lourd, CAZAL, SALLES-SUR-L'HERS.
demeurant à CASTELNAUDARY
- **Madame VIANES Christine**
Hotesse, ACACH, CARCASSONNE.
demeurant à VENTENAC-CABARDES
- **Monsieur VIDAL Jean-Luc**
Conducteur d'installation, TERREAL, LABASTIDE-D'ANJOU.
demeurant à MAS-SAINTE-PUELLES
- **Madame VINCENT Sandrine**
Employée commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à VILLEGLY
- **Monsieur VINUESA Jean-François**
Gestion projet, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS, TOULOUSE.
demeurant à SAINT-MICHEL-DE-LANES

Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :

- **Madame ANTONY Liliane**
Vendeuse, SAS MIAL INTERMARCHÉ, CASTELNAUDARY.
demeurant à SAINT-PAPOUL
- **Monsieur ARGIBAY Victor**
Opérateur Réseau, VEOLIA EAU - COMPAGNIE GÉNÉRALE DES EAUX, PARIS 8.
demeurant à ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES
- **Monsieur ARNAULT Serge**
Cadre banque de France, BANQUE DE FRANCE, TOULOUSE.
demeurant à CARCASSONNE
- **Monsieur AUGEAU Francis**
Agent logistique cariste, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à LASBORDES
- **Monsieur BACH Eric**
Conducteur grand tourisme confirmée, SARL CARS TEISSIER, CARCASSONNE.
demeurant à VILLEMOUSTAUSOU
- **Monsieur BANO Thierry**
Agent entretien locaux, COMPAGNIE MONTAGNE NOIRE, DURFORT.
demeurant à NARBONNE
- **Monsieur BARBERA Jerome**
Professeur de maçonnerie et plâtrerie, BTP CFA OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à MONTSERET
- **Madame BAYLE Orlane**
Assistante de direction, BTP CFA OCCITANIE, MONTPELLIER.
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-LA-CABRERISSE
- **Madame BELTRAN Yannick**
Adjointe au responsable de station, FABELLE, CAPENDU.
demeurant à AIGUES-VIVES

- **Monsieur BLUNG KSOR Sylvain**
 Chef d'équipe, ONET SERVICES, CARCASSONNE.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur BONNET Gilbert**
 Cadre, PLASTISUD, CASTELNAUDARY.
 demeurant à MAS-SAINTE-PUELLES

- **Monsieur BRION Patrick**
 Cadre commercial, PEUGEOT SA, RUEIL-MALMAISON.
 demeurant à SAINT-MICHEL-DE-LANES

- **Monsieur BRUMAN Jean-daniel**
 Responsable immobilier et transfert, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
 demeurant à VINASSAN

- **Madame BUISSAN Pascale**
 Gestionnaire référente ro, rc prévoyance, HARMONIE MUTUELLE, NARBONNE.
 demeurant à VINASSAN

- **Monsieur CIDRE Didier**
 Agent de service, MAJ, NARBONNE.
 demeurant à NARBONNE

- **Monsieur CLEMENT Christophe**
 V.r.p, COLGATE-PALMOLIVE, COLOMBES.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur CODINA Jean-marc**
 Technicien d'exploitation, ENGIE ENERGIE SERVICES, MONTPELLIER.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur COINTE Cyril**
 Expéditionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
 LÈS-BÉZIERS.
 demeurant à SIGEAN

- **Monsieur COMBY Christian**
 Agent de maîtrise, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE.
 demeurant à SALLELES-D'AUDE

- **Monsieur CZYZ Jean-Michel**
 Directeur, RIOU GLASS, HONFLEUR.
 demeurant à NARBONNE

- **Monsieur DEJEAN Serge**
 Receptionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
 LÈS-BÉZIERS.
 demeurant à NARBONNE

- **Monsieur DUPUIS Cédric**
 Conducteur d'engin raboteur, SOLOC RABOTAGE, VIGNEUX-DE-BRETAGNE.
 demeurant à VINASSAN

- **Madame DURAND-PEDRON Annick**
 Cadre, AIRBUS, BLAGNAC.
 demeurant à NARBONNE

- **Monsieur ECHENOZ Bernard**
Agent de service pl, MAJ, CARCASSONNE.
demeurant à PALAJA

- **Monsieur ENJOUBAULT Georges**
Chef d'equipe, MAJ, CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur FERRAND Dominique**
Boulangier, FERRAND ET FILS, VILLALIER.
demeurant à VILLALIER

- **Monsieur FERRIER Henri**
Conducteur d'engins, COLAS FRANCE, CARCASSONNE.
demeurant à PUIVERT

- **Monsieur FEUILHES Franck**
Technicien de maintenance, TERREAL, CASTELNAUDARY.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Madame FREDON Anne-Marie**
Conseillere a l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SAINT-PAPOUL

- **Monsieur FRERE Jean-Yves**
Ingénieur, AIRBUS DEFENCE AND SPACE SAS, TOULOUSE.
demeurant à MAS-SAINTE-SUELLES

- **Madame GARCES Marie - Line**
Commerciale sédentaire, ETS BAURES-PRODUITS METALLURGIQUES,
MONTPELLIER.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur GARCIA Gines**
Agent d'exploitation, CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE
L'AUDE, CARCASSONNE.
demeurant à SIGEAN

- **Monsieur GARCIA Pierre**
Chauffeur pl, COLAS FRANCE, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur GAUTRAND Fabien**
Chef d'equipe, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, BÉZIERS.
demeurant à BIZE-MINERVOIS

- **Monsieur LABOUREL Christophe**
Responsable maintenance et méthodes, SA EAUX MINERALES EVIAN, LA SALVETAT-
SUR-AGOUT.
demeurant à MOUSSAN

- **Monsieur LAMBERT Jean - Pierre**
Directeur d'activite, EGIS RAIL, LYON.
demeurant à PEYRIAC-DE-MER

- **Monsieur LATCHE Olivier**
Conducteur d'installation, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à LASBORDES

- **Monsieur LEROY Pascal**
Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, PAMIERS.
demeurant à FENDEILLE

- **Madame LLOP Nadine**
Agent d'entretien qualifié, ARGEDIS, SALLES D'AUDE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur LLUCH SALA Alain**
Livreur action commerciale, ARGEL SUD EST, CARCASSONNE.
demeurant à VILLESEQUELANDE

- **Monsieur LUCAS éric**
Asc livreur de produits surgelés, PLACE DU MARCHÉ, LÉZIGNAN-CORBIÈRES.
demeurant à TOUROUZELLE

- **Madame MAILHEBIAU Françoise**
Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, CARCASSONNE.
demeurant à GRUISSAN

- **Monsieur MALLORANT Benoit**
Directeur régional, MERCK KGAA, .
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur MARC Olivier**
Opérateur de station service, FABELLE, CAPENDU.
demeurant à BOUILHONNAC

- **Monsieur MARC Stéphane**
Opérateur de station service, FABELLE, CAPENDU.
demeurant à RUSTIQUES

- **Madame MAUGARD Nathalie**
Technicienne supérieure, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, NARBONNE.
demeurant à CUXAC-D'AUDE

- **Madame MAY Laurence**
Directrice de magasin, ORCHESTRA-PREMAMAN, SAINT-AUNÈS.
demeurant à VILLEFLOURE

- **Monsieur MEDJAHED Roger**
Salarié, AFDAIM ADAPEI 11 ASSOCIATION FAMILIALE DEPARTEMENTALE D AIDE
AUX PERSONNES HANDICAPEES MENTALES, CARCASSONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame MERCADIER Gaelle**
Référént technique, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur MIKESIC Bruno**
Technicien senior, BAYER SEEDS SAS, TRÈBES.
demeurant à BARBAIRA

- **Monsieur MOTYKA Louis**
Chauffeur grue di spl, AUDEVAL, CARCASSONNE.
demeurant à VILLARDONNEL

- **Madame MURCIA Laurence**
Assistante administrative, EVOBUS FRANCE SASU, SARCELLES.
demeurant à COURSAN

- **Madame MURET Françoise**
Assistant clientèle 2e niv, SAUR, SAINT-CHINIAN.
demeurant à CUXAC-D'AUDE

- **Monsieur OUSTRIC Stéphane**
Agent de service pl, MAJ, CARCASSONNE.
demeurant à SALSIGNE

- **Monsieur PEREZ Laurent**
Employé administratif, AGIR SOIGNER EDUQUER INCLURE, RIBAUTE.
demeurant à MOUX

- **Monsieur PIONNIER André**
Chauffeur boute-feu, TITANOBEL, CUXAC-CABARDÈS.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame POIDEVIN Sylvie**
Auxiliaire de vie, AUDE DOMICILE AIDE ET ASSISTANCE, NARBONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur QUADRADO Bernard**
Responsable logistique, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Monsieur RANVIER Frédéric**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à VILLEPINTE

- **Monsieur REDO Jean-christophe**
Chef d'atelier, EVS ETS PUJOL, PALAJA.
demeurant à VERZEILLE

- **Madame RICO Catherine**
Conseiller assurance, BANQUE CIC SUD OUEST, BORDEAUX.
demeurant à PORT-LA-NOUVELLE

- **Monsieur RIQUET Olivier**
Cadre, FRAIKIN FRANCE, BRUGUIÈRES.
demeurant à LAURAC

- **Madame ROUSSEL Elisabeth**
Technicienne de laboratoire, INOVIE LABOSUD, BOUJAN-SUR-LIBRON.
demeurant à NARBONNE

- **Madame SAURI Christiane**
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, NARBONNE.
demeurant à GRUISSAN

- **Madame SINTES Anne Marie**
Employée administratif, AUDEVAL, CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur VANDERMAES Jean-michel**
Chef de chantier, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame VIC Sophie**
Chargée de mission, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur VINUESA David**
Expeditionnaire, ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONAL, VILLENEUVE-
LÈS-BÉZIERS.
demeurant à LEZIGNAN-CORBIERES
- **Madame VIVES Joëlle**
Gestionnaire, CREDIT LYONNAIS, VILLEJUIF.
demeurant à LEUC

Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

- **Monsieur AUDOUY Claude**
Informateur thérapeutique, IPSEN, BOULOGNE-BILLANCOURT.
demeurant à QUILLAN
- **Monsieur AUGEAU Francis**
Agent logistique cariste, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à LASBORDES
- **Monsieur BARTHE Bernard**
Contremaitre, ARTERRIS VISION, CASTELNAUDARY.
demeurant à VILLENEUVE-LA-COMPTAL
- **Monsieur BES Eric**
Chef d'équipe carreleur, CARRELAGES ET REVETEMENTS AUDOIS,
VILLEMOUSTAUSOU.
demeurant à CARCASSONNE
- **Monsieur BLUNG KSOR Sylvain**
Chef d'équipe, ONET SERVICES, CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE
- **Monsieur BONNET Gilbert**
Cadre, PLASTISUD, CASTELNAUDARY.
demeurant à MAS-SAINTE-SUELLES
- **Madame BUZZICHELLI- Elisabeth**
Qualificatrice, POLE EMPLOI, BALMA.
demeurant à SALLES-SUR-L'HERS
- **Monsieur CANTOS Jean Marc**
Agent de service, MAJ, NARBONNE.
demeurant à SIGEAN
- **Monsieur CAPBERN Patrick**
Ingénieur, AIRBUS, BLAGNAC.
demeurant à VAL-DE-DAGNE
- **Monsieur CASADO Alain**
Conducteur d'installation, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à VILLENEUVE-LA-COMPTAL
- **Monsieur DAMAGNEZ Michel**
Pharmacien conseil cnam, CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Madame ESTEBAN Martine**
Responsable de service, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON, MONTPELLIER.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur FERRAND Dominique**
Boulangier, FERRAND ET FILS, VILLALIER.
demeurant à VILLALIER

- **Monsieur FEVRE Eric**
Agent logistique, TERREAL, CASTELNAUDARY.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Monsieur FRAYSSE Yvon**
Conducteur d'installation, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à SOUPEX

- **Monsieur GENIBREL Eric**
Comptable, MALQUIER DEVELOPPEMENT, PORT-LA-NOUVELLE.
demeurant à MARCORIGNAN

- **Monsieur GEORGET Pascal**
Solution engineering manager, THALES SERVICES NUMERIQUES SAS, LABÈGE.
demeurant à SAINT-MARTIN-LALANDE

- **Monsieur GOMEZ Philippe**
Techniciens, SADE - COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DU LANGUEDOC- ROUSSILLON, CARCASSONNE.
demeurant à ALAIRAC

- **Madame GREFFIER Isabelle**
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur GRILLERES Régis**
Opérateur de production, TERREAL, CASTELNAUDARY.
demeurant à MAS-SAINTE-SUELLES

- **Monsieur JEANNET Thierry**
Responsable equipe production, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Monsieur JEANSOU Robert**
Agent technique supérieur, Association les Cèdres Foyer Hébergement, BRAM.
demeurant à BRAM

- **Monsieur JIMENEZ MARTINEZ Jean**
Ingénieur, STMICROELECTRONICS (CROLLES 2) SAS, CROLLES.
demeurant à SALLES-D'AUDE

- **Monsieur LABELLE Francis**
Ouvrier, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à SAINT-MARTIN-LALANDE

- **Madame LACASA Michèle**
Assistante sociale, CAISSE ASSURANCE RETRAITE ET SANTE AU TRAVAIL LR,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur LLOPIS Jose**
Boulangier, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, CARCASSONNE.
demeurant à RIEUX-MINERVOIS

- **Monsieur MANENS Thierry**
Technicien usine, SADE - COMPAGNIE GENERALE DES EXPLOITATIONS DU
LANGUEDOC- ROUSSILLON, CARCASSONNE.
demeurant à ALAIRAC

- **Monsieur MARIN José**
Tractoriste, GROUPEMENT D'EMPLOYEURS D'AUSSIERES, NARBONNE.
demeurant à MONTREDON-DES-CORBIERES

- **Madame MOLINIER Elisabeth**
Adjointe Cheffe Caisse, SAS MIAL INTERMARCHE, CASTELNAUDARY.
demeurant à LABECEDE-LAURAGAIS

- **Madame MONIN Carole**
Assistante service client, MAJ, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame MONNIER Marie-Pierre**
Technicienne, ORANO DEMANTELEMENT, NARBONNE.
demeurant à VINASSAN

- **Madame MOULESSOUGA Rahmouna**
Secrétaire, LA CHAUSSERIA, PARIS.
demeurant à LAURAGUEL

- **Monsieur NALIX Rémi**
Technicien électronique, SAFRAN VENTILATION SYSTEMS, BLAGNAC.
demeurant à VAL-DE-DAGNE

- **Monsieur PELISSIER Jean-Marc**
Conducteur d'installation, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à SAINT-MARTIN-LALANDE

- **Monsieur RAMON Patrick**
Ouvrier en Esat, AFDAIM ADAPEI 11 ASSOCIATION FAMILIALE DEPARTEMENTALE
D AIDE AUX PERSONNES HANDICAPEES MENTALES, CARCASSONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur REBILLARD Didier**
Conseiller développement relation client, MAAF ASSURANCES SA, NARBONNE.
demeurant à VINASSAN

- **Monsieur ROUQUET Jean**
Superviseur instrumentiste, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, NARBONNE.
demeurant à COURSAN

- **Madame ROUQUET Marielle**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-
ÉTIENNE.
demeurant à VILLARZEL-CABARDES

- **Madame ROUQUET Marielle Jacqueline**
Responsable commerciale confirmée, DISTRIBUTION CASINO FRANCE,
CARCASSONNE.
demeurant à VILLARZEL-CABARDES

- **Monsieur SAMPER Eric**
Gestionnaire de clientele, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC
ROUSSILLON, LIMOUX.
demeurant à VILLEMUSTAUSOU

- **Monsieur SCALDALAI Jean-marc**
Conducteur d'installation, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à LASBORDES

- **Monsieur SCALDALAI Marcel**
Ouvrier, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à VILLEPINTE

- **Madame SERRANO Colette**
Gestionnaire des litiges et des creances, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur SIGAYRET Jean-Claude**
Gestionnaire de copropriétés, AGENCE DU SOLEIL, PORT-LA-NOUVELLE.
demeurant à LEUCATE

- **Monsieur THOMASIE Jean-Francois**
Agent de surveillance, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ARTERRIS,
CASTELNAUDARY.
demeurant à CASTELNAUDARY

- **Monsieur TIBERTI Christian**
Directeur adjoint, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur TOMASELLA Denis**
Conducteur d'installation, TERREAL, LABASTIDE-D'ANJOU.
demeurant à FENDEILLE

- **Madame TURGY DURAND Sandrine**
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE OCCITANE, BALMA.
demeurant à CHALABRE

- **Madame VAYSSE Veronique**
Employe de banque, CAISSE EPARGNE PREVOYANCE LANGUEDOC ROUSSILLON,
CARCASSONNE.
demeurant à CARCASSONNE

Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

- **Monsieur ANDRIEU Dominique**
Opérateur Conditionnement, UCCOAR, CARCASSONNE.
demeurant à MONTREAL

- **Monsieur BAROU Michel**
Chargé d'affaires, SOCIETE ETABLISSEMENTS ROBERT, POMAS.
demeurant à CURNANEL

- **Monsieur BENAVIDES Bernard**
Agent banque de france, BANQUE DE FRANCE, TOULOUSE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur BES Eric**
 Chef d'équipe carreleur, CARRELAGES ET REVETEMENTS AUDOIS,
 VILLEMUSTAUSOU.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur BIRAL Bernard**
 Employé de banque, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE NARBONNE HOTEL DE VILLE,
 NARBONNE.
 demeurant à MOUSSAN

- **Madame BISSON Christine**
 Directrice, MONOPRIX EXPLOITATION, PAR ABREVIATION MPX, CARCASSONNE.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur BLANC Philippe**
 Chauffeur, GEODIS D&E ROUSSILLON, CARCASSONNE.
 demeurant à CAUX-ET-SAUZENS

- **Monsieur BLUNG KSOR Sylvain**
 Chef d'équipe, ONET SERVICES, CARCASSONNE.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Monsieur BONNAFOUS Michel**
 Technicien assurance maladie, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NARBONNE.
 demeurant à FLEURY

- **Madame BRAIL Fabienne**
 Assistante de direction, AIRBUS DS GEO SA, TOULOUSE.
 demeurant à CABRESPINE

- **Monsieur BRESSON Michel**
 Employé de banque, BANQUE DE FRANCE, CARCASSONNE.
 demeurant à CARCASSONNE

- **Madame CARDON Muriel**
 Employée de banque, CREDIT LYONNAIS, NARBONNE.
 demeurant à NARBONNE

- **Madame CASTEL Sylvie**
 Assistante principale, C2C PYRENEES, COUIZA.
 demeurant à ESPERAZA

- **Monsieur CRASSOUS Gilles**
 Agent de maîtrise relais appro site, LA MERIDIONALE DES BOIS ET MATERIAUX,
 NARBONNE.
 demeurant à FANJEAUX

- **Monsieur DAMBAX Jacques**
 Responsable commercial confirme, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, CARCASSONNE.
 demeurant à VILLEPINTE

- **Monsieur DARDE Jean-Marc**
 Cariste, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
 demeurant à CUXAC-D'AUDE

- **Monsieur FERRAND Dominique**
 Boulanger, FERRAND ET FILS, VILLALIER.
 demeurant à VILLALIER

- **Madame FLANDIN Corinne**
Assistante administrative, ORANO CHIMIE-ENRICHISSEMENT, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Madame HAUSER Helene**
Cadre assurance maladie de l' aude, CAISSE PRIMAIRE ASSUR MALADIE, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur MOLINIER Thierry**
Agent de maintenance, TERREAL, LASBORDES.
demeurant à SAINT-PAPOUL

- **Monsieur MONTEL Jean-François**
Responsable commercial, CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE NARBONNE HOTEL DE
VILLE, NARBONNE.
demeurant à NARBONNE

- **Monsieur PIRES FARINHA Joaquim**
Operateur, CASTEL FRERES, BÉZIERS.
demeurant à SAINT-MARCEL-SUR-AUDE

- **Monsieur RAMPON Didier**
Responsable activite, ORANO DS- DEMANTELEMENT ET SERVICES, PIERRELATTE.
demeurant à VINASSAN

- **Madame SERRANO Colette**
Gestionnaire des litiges et des creances, UNION DE RECOUVREMENT DE SECURITE
SOCIALE ET D ALLOCATIONS FAMILIALES DE LANGUEDOC ROUSSILLON,
MONTPELLIER.
demeurant à CARCASSONNE

Article 5 : Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 07/06/2022

Pour le Préfet de l'Aude et par délégation,

Pour la Directrice de la DDETSPP de l'Aude,

Le Directeur Adjoint du Travail



Maurice EXPOSITO

Recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Montpellier dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

A R R E T E N°DDETSPP-SCT-2022-177 du 7 juin 2022

Accordant la médaille d'honneur agricole

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole ;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles ;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2022 ;

Sur proposition du directeur des services du cabinet,

A R R E T E

Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Monsieur ANDRE Richard

Employé de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU
LANGUEDOC, LATTES
demeurant à CASTELNAUDARY

- Monsieur BASSAN Benjamin

Chargé d'affaires agriculture coopérative, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DU LANGUEDOC, CARCASSONNE
demeurant à CARCASSONNE

- Madame CUZZOLIN Pauline

Assistante commerciale, SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ARTERRIS,
CASTELNAUDARY
demeurant à BRAM

- Madame DURAND Emilie

Charge de clientele professionnels, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
MUTUEL TOULOUSE 31, TOULOUSE
demeurant à LABASTIDE-D'ANJOU

- Monsieur GALY Yann

Charge de mission, CHAMBRE DEP D AGRICULTURE DE L AUDE, TRÈBES
demeurant à MOUSSOULENS

- Monsieur GAUTHIER Philippe

Charge de mission, CHAMBRE DEP D AGRICULTURE DE L AUDE, TRÈBES
demeurant à FLOURE

- **Madame PREVOST Olivia**
Chargee de clientele, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES
demeurant à NARBONNE
- **Madame SCOT Amandine**
Responsable de chai, UNION DE COOPERATIVE FONCALIEU, ARZENS
demeurant à CARLIPA
- **Madame TRIBILLAC Marion**
Verificateur technique, MSA GRAND SUD, CARCASSONNE
demeurant à POMAS

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- **Madame CARCEL Alexandra**
Employee de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES
demeurant à FERRALS-LES-CORBIERES
- **Madame LOPEZ Pascale**
Technicien coordinateur, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES
demeurant à CARCASSONNE
- **Madame MONNIER Carole**
Salariée crédit agricole, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES
demeurant à CARCASSONNE

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- **Madame ARTUSO Pascale**
Employée de Banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, CARCASSONNE
demeurant à SAINT-FRICHOUX

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- **Madame CATHARY Daniele**
Employée de banque, CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, LATTES
demeurant à NARBONNE
- **Monsieur CHAPEAU Denis**
Cadre en Distillerie, UNION DISTILLERIES MEDITERRANEE, OLONZAC
demeurant à LEZIGNAN-CORBIERES
- **Madame MASSIAC Victorine**
Ingénieur qualité et processus industriel, CREDIT AGRICOLE-GROUP INFRASTRUCTURE PLATFORM, PARIS
demeurant à CARCASSONNE

Article 5 : Le secrétaire général et le directeur des services du cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Carcassonne, le 07/06/2022

Pour le Préfet et par délégation

P/La Directrice Départementale
de l'Aude de la DETSPP

Le Directeur Adjoint du Travail


Maurice EXPOSITO

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DDTM/SPRISR/USR/2022-059

modifiant l'arrêté DDTM/SPRISR/USR/2018-018 du 5 juin 2018 portant définition des réseaux routiers "120 tonnes", "94 tonnes", "72 tonnes" du département de l'Aude accessibles aux convois exceptionnels sous réserve du respect des caractéristiques techniques de poids et gabarit maximales et des prescriptions associées

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code de la route,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

Vu le décret n° 2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national,

Vu le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 modifié fixant la liste des routes à grande circulation et son annexe,

Vu le décret n° 2017-16 du 6 janvier 2017 relatif à la circulation des transports exceptionnels,

Vu le décret du 17 février 2021 portant nomination de M. Thierry BONNIER en qualité de préfet de l'Aude,

Vu l'arrêté du 4 mai 2006 modifié relatif aux transports exceptionnels de marchandises, d'engins ou de véhicules et ensembles de véhicules comportant plus d'une remorque, notamment son article 9 bis,

Vu l'arrêté du 2 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 5 juillet 2017 modifié définissant les réseaux routiers à portée nationale de transports exceptionnels

Vu l'arrêté préfectoral n° DDTM/SPRI/USR/2018-018 du 5 juin 2018 portant définition des réseaux routiers "120 tonnes", "94 tonnes", "72 tonnes" et "48 tonnes" du département de l'Aude accessible aux convois exceptionnels sous réserve du respect des caractéristiques techniques de poids et gabarit maximales et des prescriptions associées, nécessitant une mise à jour de ses annexes, en se conformant aux prescriptions des gestionnaires de voiries.

Vu la demande de la DDTM 66 instructeur des demandes de circulation sur le réseau transport exceptionnel de l'Aude en date du 21 avril 2022.

CONSIDÉRANT qu'il convient d'établir des réseaux routiers « types » pour les convois exceptionnels dans le cadre de la simplification de la procédure d'instruction des demandes d'autorisation de transports exceptionnels,

CONSIDÉRANT le code de la route et notamment son article qui R.433-2-1 qui précise que les réseaux routiers départementaux sont définis par arrêté des préfets de département concernés, après avis des autorités gestionnaires des voies empruntées,

CONSIDÉRANT la nécessité de revoir le réseau routier transport exceptionnel de l'Aude, compte tenu des modifications effectuées par les gestionnaires,

Sur proposition de Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales,

A R R E T E

ARTICLE 1

Les annexes du présent arrêté modifient toutes les annexes de l'arrêté DDTM/SPRI/USR/2018-018 du 5 juin 2018 portant définition des réseaux routiers " 72 tonnes ", "94 tonnes " et " 120 tonnes " du département de l'Aude accessibles aux convois exceptionnels sous réserve du respect des caractéristiques techniques de poids et gabarit et des prescriptions associées.

ARTICLE 2

Tout recours à l'encontre du présent arrêté pourra être porté devant le Tribunal administratif de Montpellier soit par courrier adressé au 6 rue Pitot – CS 99022 – 34063 MONTPELLIER Cedex 02, soit par voie électronique sur le site <https://www.citoyens.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois suivant sa notification ou sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la décision. Dans ce cas, le recours contentieux pourra alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse. Le silence gardé pendant les deux mois suivant le recours emporte le rejet de la demande.

ARTICLE 3

M le Secrétaire Général de la Préfecture, Mme la présidente du conseil départemental de l'Aude, M le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer de l'Aude, le Colonel commandant de Groupement de Gendarmerie, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique de l'Aude, M. le maire de Narbonne, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la Préfecture et dont copie sera adressée au Service de la gestion et du contrôle du réseau autoroutier concédé.

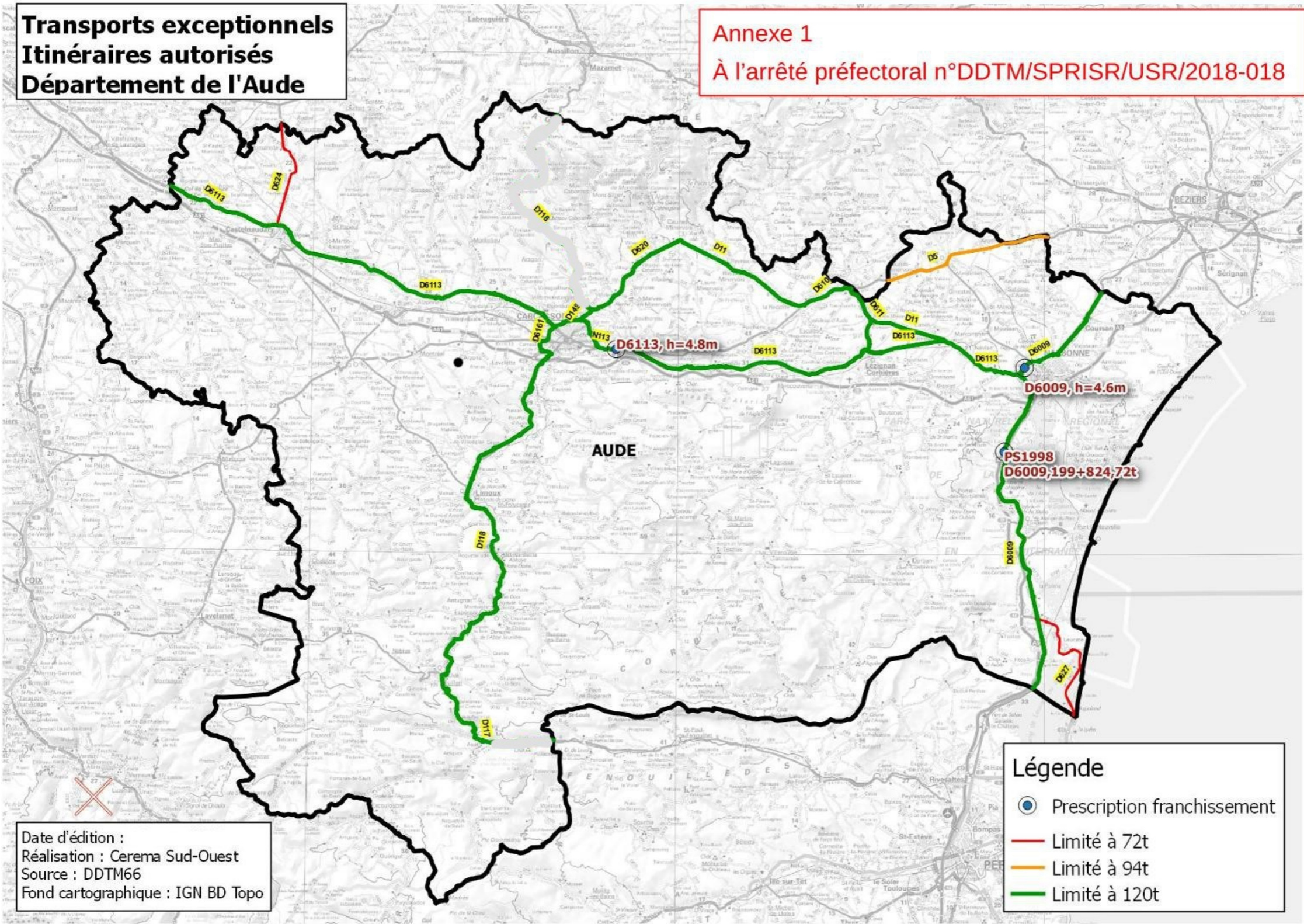
Carcassonne, le **13 JUIN 2022**

Le Préfet

Thierry BONNIER

**Transports exceptionnels
Itinéraires autorisés
Département de l'Aude**

**Annexe 1
À l'arrêté préfectoral n°DDTM/SPRISR/USR/2018-018**



Annexe 2 : voies constituant le réseau « 120 tonnes » accessible aux convois de moins de 120 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes à l'essieu et plus de 1,35 m entre les essieux

Nom de la voie autorisée	Gestionnaire de la voie	Depuis	Commune	Jusqu'à	Commune	Code de prescription générale (voir annexe 7)	Code de prescription particulière (voir annexe 7)
RD 6009	Département de l'Aude	Limite de l'Hérault	Coursan	Limite des Pyrénées-Orientales	Fitou	PG1CD11	PP1CD11 PP2CD11
RD 6113	Département de l'Aude	RD 6009	Narbonne	Limite de la Haute-Garonne	Montferrand	PG1CD11	PP6CD11 PP7CD11 PP8CD11
RD 6161	Département de l'Aude	RD 6113	Carcassonne	RD 118	Carcassonne	PG1CD11	
RD 117	Département de l'Aude	RD 118	Saint Martin Lys	Axat	Axat	PG1CD11	
RD 11	Département de l'Aude	RD 6113	Villedaigne	RD 611	Lézignan-Corbières	PG1CD11	
RD 611	Département de l'Aude	RD 11	Lézignan-Corbières	RD 610	Homps	PG1CD11	
RD 610	Département de l'Aude	RD 611	Homps	RD 11	La Redorte	PG1CD11	
RD 11	Département de l'Aude	RD 610	La Redorte	RD 620	Caunes-Minervois	PG1CD11	
RD 620	Département de l'Aude	RD 11	Caunes-Minervois	RD 118	Villemoustaussou	PG1CD11	PP5CD11

Annexe :
De l'arrêté n° : DDTM/SPRISR/USR/2022-059
Du : 13 juin 2022

Annexe 3 : voies constituant le réseau « 94 tonnes » accessible aux convois de moins de 94 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes à l'essieu et plus de 1,35 m entre les essieux

Nom de la voie autorisée	Gestionnaire de la voie	Depuis	Commune	Jusqu'à	Commune	Code de prescription générale (voir annexe 7)	Code de prescription particulière (voir annexe 7)
RD 5	Département de l'Aude	Limite de l'Hérault	Ouveillan	Limite de l'Hérault	Pouzols-Minervois	PG1CD11	PP4CD11

Annexe :
De l'arrêté n° : DDTM/SPRISR/USR/2022-059
Du : 13 juin 2022

Annexe 4 : voies constituant le réseau « 72 tonnes » accessible aux convois de moins de 72 tonnes de charge totale, moins de 12 tonnes à l'essieu et plus de 1,35 m entre les essieux

Nom de la voie autorisée	Gestionnaire de la voie	Depuis	Commune	Jusqu'à	Commune	Code de prescription générale (voir annexe 7)	Code de prescription particulière (voir annexe 7)
RD 624	Département de l'Aude	Limite de la Haute-Garonne	La Pomarède	RD 6113	Castelnaudary	PG1CD11	PP8CD11 PP9CD11
RD 627	Département de l'Aude	RD 6009	Leucate	Limite des Pyrénées-Orientales	Leucate	PG1CD11	PP3CD11

Annexe :
De l'arrêté n° : DDTM/SPRISR/USR/2022-059
Du : 13 juin 2022

Annexe 5 : Ouvrages et équipements dont le franchissement est autorisé dans le respect des caractéristiques maximales et des prescriptions

Nom de la voie empruntée par les convois	Gestionnaire de la voie	Nature de l'ouvrage	Identifiant de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage	Coordonnées X	Coordonnées Y	Distance Au point de repère de la voie portée (PR + abscisse)	Nature du franchissement	Commune	Gestionnaire de l'ouvrage	Largeur maximale (m)	Longueur maximale (m)	Hauteur maximale (m)	Charge totale maximale (T)	Charge à l'essieu maximale (T)	Sens de circulation pour les voies à sens unique	Code de la prescription générale (voir annexe 7)	Code de la prescription particulière (voir annexe 7)
RD 6009	Département de l'Aude	Passerelle Piétonne			43 187 499	2 973 260		Voie franchie	Narbonne	Mairie de Narbonne			4,6					
RD 6009	Département de l'Aude	Ouvrage d'art	A9 – PS 1998	PS 1998	43 103 567	2 945 525		Voie portée	Peyriac de mer	ASF				72	12		PG1ASFDRELR PG4ASFDRELR PG1CD11	PP2ASFDRELR PP3ASFDRELR PP2CD11
RD 627	Département de l'Aude	Ouvrage d'art		Pont du Grau de Leucate	42 886 320	3 047 825		Voie portée	Leucate	Département de l'Aude				72			PG1CD11	PP3CD11
RD 6113	Département de l'Aude	Ouvrage d'art			43 206 203	2 431 813		Voie franchie	Trèbes	SNCF			4,8					PP6CD11
RD 6113	Département de l'Aude	Ouvrage d'art		Échangeur D 624 / D 6113	43 325 281	1 950 164		Voie portée	Castelnaudary	Département de l'Aude			4,6				PG1CD11	PP8CD11
RD 624	Département de l'Aude	Ouvrage d'art		Pont sur le Fresquel	43 343 348	1 956 804		Voie portée	Castelnaudary	Département de l'Aude				72			PG1CD11	PP9CD11
RD 117	Département de l'Aude	Tunnel			42 831 427	2 209 639		Voie franchie	Saint Martin Lys	Département de l'Aude			4,4					PP10CD11
RD 5	Département de l'Aude	Ouvrage d'art		Pont de Cabezac	43 297 475	2 870 143		Voie portée	Bize-Minervois	Département de l'Aude				94			PG1CD11	PP4CD11

Annexe :
De l'arrêté n° : DDTM/SPRISR/USR/2022-059
Du : 13 juin 2022

Annexe 6 – Avis de la SNCF sur liste de PN proposée par la DREAL OCCITANIE pour être franchis par des Transports Exceptionnels Routiers

Rappel :

Extrait de l'arrêté du 4 mai 2006 relatif aux transports exceptionnels de marchandises :

Art 12 : ...Le franchissement des passages à niveau ... **ne peut être autorisé que si l'emprunt d'un autre itinéraire remet en cause de façon importante** les conditions du transport. Durée de franchissement des voies ferrées : Les caractéristiques du convoi (longueur, vitesse de circulation,...) doivent lui permettre de franchir les passages à niveau dans les délais maxima **de 7 secondes**.

Article R 422.3 du code de la route :

Aucun conducteur ne doit s'engager sur un passage à niveau si son véhicule risque, **du fait de ses caractéristiques techniques ou des conditions de circulation**, d'y être immobilisé.

N° Ligne	Ligne	PN	Commune	Voirie	TEMPS DE FRANCHISSEMENTS CONVOIS LONGS	HAUTEUR DES CONVOIS			GARDE AU SOL DES CONVOIS		LARGEUR DES CONVOIS	OBSERVATIONS
					A titre indicatif, la vitesse du convoi doit être supérieurs à $V=(\text{Longueur de traversée du PN} + \text{Longueur du convoi en mètre}) \times 3,6 / 7$	La ligne n'est pas électrifiée	Ligne électrifiée sans portique G3	Ligne électrifiée avec portique G3	PN signalés comme présentant des difficultés de franchissement	PN non signalés comme présentant des difficultés de franchissement	Largeur routière : Donnée à titre indicatif et à vérifier dans tous les cas par le transporteur	
					Si le convoi n'est pas en capacité de franchir le passage à niveau à cette vitesse, ce dernier doit emprunter un autre parcours (ou commander, plusieurs mois à l'avance à la SNCF l'arrêt des circulations des trains durant le temps de passage des convois)	Pas de limitation de hauteur de convoi liée au risque électrique A vérifier la présence de feux sur potences pour PN au dessus de la route	La hauteur du convoi est limitée à 4,80m Elle inclut la rehausse ponctuelle du convoi en cas de garde au sol insuffisante au franchissement du PN	La hauteur du convoi est limitée à la hauteur indiquée sur le panneau B12	Nota : Le transporteur doit vérifier les gardes au sol de l'ensemble de ses convois et garantir qu'elles sont compatibles avec le profil routier du PN	Nota : Le transporteur doit vérifier les gardes au sol de ses convois surbaissés et garantir qu'elles sont compatibles avec le profil routier du PN	Nota : Le transporteur doit dans son étude prendre en compte toutes les installations du PN bordant la route : clôtures, bordures, glissières, feux, téléphone. Il prendra notamment en compte le fait que les 1/2 barrières ne remontent pas à la verticale et peuvent engager le gabarit dans leur partie haute	
734000	Ligne de Narbonne à Bize	PN 4-2	Narbonne	RD 6009	A étudier par le transporteur (selon la longueur de traversée du PN et la vitesse et la longueur du convoi)	X Présence de feux sur potences au dessus de la route limitant les convois à 4,80m				X	Débouché à faire étudier par le transporteur	Circulations ferroviaires sensibles " Train Comhurex "
734000	Ligne de Narbonne à Bize	PN 22	Bize-Minervois	RD 5	A étudier par le transporteur (selon la longueur de traversée du PN et la vitesse et la longueur du convoi)	X				X	Débouché à faire étudier par le transporteur	En 2017 : Pas de circulation ferroviaire

Annexe :

De l'arrêté n° : DDTM/SPRISR/USR/2022-059

Du : 13 juin 2022

Annexe 7 : Prescriptions des gestionnaires de voiries, d'ouvrages d'art, d'équipements routiers et de passage à niveau

Gestionnaire	Code prescription Générale	Prescription générale	Code prescription particulière	Prescription particulière
ASF Direction Régionale Languedoc-Roussillon	PG1ASFDRELR	Pour tout franchissement autoroutier par un convoi respectant les caractéristiques de tonnage prescrites dans la cartographie (voir prescriptions particulières), prendre contact avec le service gestionnaire des transports exceptionnels Service GMP - ASF-TE-LR@vinci-autoroutes.com <u>au moins 4 jours ouvrés à l'avance</u>	PP1ASFDRELR	Seuls les convois respectant les critères de la 1ère catégorie de l'arrêté du 4 mai 2006 (tableaux A à G1 de l'annexe 2) sont autorisés
	PG4ASFDRELR	Si le convoi ne respecte pas une ou plusieurs des prescriptions générales ou particulières, une demande d'autorisation sera faite à l'adresse suivante : Service GMP - ASF-TE-LR@vinci-autoroutes.com avec un préavis de 6 semaines minimum sur le document type CERFA adapté et fera l'objet d'un avis de passage par ASF	PP2ASFDRELR	Seuls les convois respectant les critères de la 2ème catégorie de l'arrêté du 4 mai 2006 (tableaux A à G1 de l'annexe 2) sont autorisés
			PP3ASFDRELR	Deux convois de 2ème catégorie ne doivent pas se croiser, ou se doubler
Département de l'Aude	PG1CD11	Les convois peuvent passer sur l'ensemble des ouvrages concernés par les itinéraires. Toutefois, il devra circuler à vitesse réduite de 30 km/h et en axe de chaussée. Le convoi devra être seul sur l'ouvrage et non mêlé à la circulation.	PP1CD11	RD 6009 – Traversée de Coursan La traversée de Coursan (RD 6009 du PR 2+580 au PR 4+570) est à effectuer en dehors des heures de pointe de circulation à savoir de 8h30 à 9h30, de 11h30 à 12h30, de 13h30 à 14h30 et de 15h45 à 17h30.
			PP2CD11	RD 6009 – Ouvrage ASF au sud de Narbonne enjambant l'autoroute A9 Les convois peuvent emprunter l'ouvrage supportant la RD 6009, permettant de franchir l'autoroute A9 au sud de Narbonne sous réserve de respecter les consignes suivantes quel que soit le sens de circulation : - Vitesse réduite à 10 km/h, - Circule seul sur l'ouvrage dans son sens, - Circule dans l'axe de l'ouvrage, - Circulation interdite dans le sens opposé.
			PP3CD11	RD 627 – Pont du Grau à Leucate Le convoi doit impérativement circuler seul, dans l'axe de l'ouvrage, à vitesse réduite sans marquer d'arrêt.
			PP4CD11	RD 5 – Pont de Cabezac Le convoi doit circuler seul, dans l'axe de l'ouvrage, à vitesse réduite sans marquer d'arrêt.
			PP5CD11	RD 620 – Traversée de Villalier et Villegly Les traversées de Villalier et Villegly via la RD 620, sont à effectuer en dehors des créneaux horaires suivants : 8h30 – 9h30, 11h30 – 12h30, 13h30 – 14h30, 17h00 – 18h00. Le pétitionnaire doit obligatoirement avertir, 48 heures à l'avance, du jour et de l'heure du passage du convoi dans leurs villes, les municipalités de : - Villalier : 04 68 77 13 92 - Villegly : 04 68 77 14 57
			PP6CD11	RD 6113 – Traversée de Trèbes Pour les convois de plus de 4m de large, devant emprunter la RD 6113 dans la traversée de Trèbes, le pétitionnaire doit obligatoirement avertir la mairie 48 h minimum avant le passage du convoi au 04 68 78 51 24.
			PP7CD11	Carcassonne rocade nord Le contournement de Carcassonne par la rocade nord est à effectuer en dehors des heures de pointe de circulation qui sont : 7h30 – 9h30, 11h30 – 12h30, 13h30 – 14h30, 17h30 – 19h30
			PP8CD11	Échangeur RD 6113 / RD 624 L'ouvrage de la RD 624 passant sous la RD 6113 est limité en hauteur. Les convois doivent emprunter la RD 6113 en direction de la Haute-Garonne et faire demi-tour.
			PP9CD11	RD 624 – Pont sur le Fresquel Le convoi doit circuler seul, dans l'axe de l'ouvrage, à vitesse réduite sans marquer d'arrêt.
			PP10CD11	RD 117 – Défilé de la Pierre Lys Voiture pilote obligatoire dans le passage du défilé de la Pierre Lys.

Annexe :
De l'arrêté n° : DDTM/SPRISR/USR/2022-059
Du : 13 juin 2022

**Arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2022-027 donnant délégation de signature
pour la mise en œuvre du dispositif prévu par l'article L325-1-2 du code de la route
(Immobilisation et mise en fourrière des véhicules à titre provisoire)**

Le Préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

VU la loi n° 2011-267 du 14 mars 2011 d'orientation et de programmation pour la performance de la sécurité intérieure et notamment son article 84, codifié à l'article L325-1-2 du code de la route ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 04 juin 2020 portant nomination de M. Patrice BOUZILLARD, sous-préfet, en qualité de sous-préfet de Limoux ;

VU le décret du 25 novembre 2020 portant nomination de M. Rémi RECIO, sous-préfet, en qualité de sous-préfet de Narbonne ;

VU le décret du 06 janvier 2021 portant nomination de Mme Joëlle GRAS, sous préfète, en qualité de directrice de cabinet de la préfète de l'Aude ;

VU le décret du 17 février 2021 portant nomination de M. Thierry BONNIER en qualité de préfet de l'Aude ;

VU l'arrêté ministériel du 22 mars 2018 du Ministre d'État, Ministre de l'intérieur nommant M. Laurent COINDREAU, directeur départemental de la sécurité publique de l'Aude et chef de la circonscription de sécurité publique de Carcassonne ;

VU l'arrêté ministériel en date du 14 octobre 2021 portant nomination de Mme Camille POLI à la sous-préfecture de Limoux ;

VU l'arrêté ministériel en date du 27 octobre 2021 portant nomination de Mme Rose CANALICCHIO en qualité de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directrice des sécurités à la préfecture de l'Aude à compter du 21 décembre 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2022-025 chargeant M. Rémi RÉCIO, sous-préfet de Narbonne, de l'intérim du poste de secrétaire général de la préfecture de l'Aude ;

VU la décision du préfet de l'Aude du 19 avril 2017 portant nomination de Mme Delphine JALABERT, en qualité de secrétaire générale de la sous-préfecture de Narbonne ;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de l'article L325-1-2 du code de la route : « Dès lors qu'est constatée une infraction pour laquelle une peine de confiscation obligatoire du véhicule est encourue, le représentant de l'État dans le département où cette infraction a été commise peut faire procéder à titre provisoire à l'immobilisation et à la mise en fourrière du véhicule dont l'auteur s'est servi pour commettre l'infraction ... » ;

CONSIDÉRANT que l'application de ces dispositions nécessite la mise en œuvre d'un dispositif spécifique pour assurer la continuité du service public dans des conditions satisfaisantes ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

En zone police, délégation permanente de signature est donnée à M. Laurent COINDREAU, directeur départemental de la sécurité publique, à l'effet de signer les mesures d'immobilisation et de mise en fourrière de véhicule prises à titre provisoire.

En application des dispositions de l'article 44 du décret précité du 29 avril 2004, le délégataire pourra subdéléguer à un ou plusieurs agents des services placés sous son autorité la signature qui lui est conférée par le présent arrêté. Cette subdélégation prendra la forme d'un arrêté, signé par le délégataire, et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

ARTICLE 2 :

En zone gendarmerie, hors période de permanence, délégation de signature est donnée :

- pour l'ensemble du département : à M. Rémi RÉCIO, secrétaire général de la préfecture de l'Aude par intérim, et en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci à Mme Joëlle GRAS, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Aude, et en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci à Mme Rose CANALICCHIO, directrice des sécurités de la préfecture ;
- pour l'arrondissement de Narbonne : à M. Rémi RECIO, sous-préfet de Narbonne, et en cas d'empêchement ou d'absence de celui-ci à Mme Delphine JALABERT, secrétaire générale de la sous-préfecture de Narbonne ;
- pour l'arrondissement de Limoux : à M. Patrice BOUZILLARD, sous-préfet de Limoux, et en cas d'empêchement ou d'absence de celui-ci à Mme Camille POLI secrétaire générale de la sous-préfecture de Limoux.

ARTICLE 3 :

En zone gendarmerie, pendant les périodes de permanence, délégation de signature est donnée, pour l'ensemble du département et en fonction du tour de permanence préétabli à :

- soit M. Rémi RÉCIO, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aude par intérim ;
- soit M. Rémi RECIO, sous-préfet de Narbonne ;
- soit M. Patrice BOUZILLARD, sous-préfet de Limoux ;
- soit Mme Joëlle GRAS, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet de l'Aude ;

à l'effet de signer les mesures d'immobilisation et de mise en fourrière de véhicule prises à titre provisoire.

ARTICLE 4 :

L'arrêté préfectoral n° DPPPAT-BCI-2021-023 du 8 mars 2021 est abrogé.

ARTICLE 5 :

Le secrétaire général de la préfecture par intérim, la directrice de cabinet du préfet, le sous-préfet de Narbonne, le sous-préfet de Limoux, le directeur départemental de la sécurité publique, la directrice des sécurités, les secrétaires généraux des sous-préfectures de Narbonne et de Limoux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Carcassonne, le

13 JUIN 2022

Le Préfet,



Thierry BONNIER



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction du Pilotage des Politiques
Publiques et de l'Appui Territorial
Bureau de la Coordination Interministérielle**

**Arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2022-028 donnant délégation de signature
en matière d'ordonnancement sur le programme 354 HT2
dans le cadre de l'utilisation de la carte achat**

Le Préfet de l'Aude
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret du 17 février 2021 portant nomination de M. Thierry BONNIER en qualité de préfet de l'Aude ;

VU les décisions préfectorales affectant le personnel au sein de la préfecture de l'Aude ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aude par intérim,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

Délégation d'ordonnancement est donnée, sur le programme 354 HT2 pour les porteurs de carte concernés, dans la limite des budgets notifiés aux centres de coût, et dans la limite des montants définis en fonction des profils attribués à chacun, exclusivement dans le cadre de l'utilisation de la carte d'achat BNP PARIBAS nominativement attribuée à :

Noms et prénoms	Fonction	Plafond par opération niveau 1	Plafond par opération niveau 3	Plafond annuel
BONNIER Thierry	Préfet de l'Aude	1 000,00 €		5 000,00 €
BONNET Pierrette	Agent de résidence de la préfète	1 000,00 €		15 000,00 €
RÉCIO Rémi	Secrétaire général de la préfecture de l'Aude par intérim	1 000,00 €		5 000,00 €
RÉCIO Rémi	Sous-préfet de Narbonne	1 000,00 €		10 000,00 €
JALABERT Delphine	Secrétaire générale de la sous-préfecture de Narbonne	1 000,00 €		5 000,00 €
BOUZILLARD Patrice	Sous-préfet de Limoux	1 000,00 €		10 000,00 €
BATTAFARANO Françoise	Secrétaire particulière du sous-préfet de Limoux	1 000,00 €		5 000,00 €
GRAS Joëlle	Directrice de cabinet	1 000,00 €		10 000,00 €
RAYNAUD Jean-Marc	Chef du bureau du cabinet	500,00 €		5 000,00 €

ARTICLE 2 :

L'arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2021-019 du 08 mars 2021 est abrogé.

ARTICLE :

Le secrétaire général de la préfecture de l'Aude par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Carcassonne,

13 JUIN 2022

Le Préfet,



BONNIER Thierry



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Limoux

**Arrêté préfectoral n° 2022-SPL-002
portant renouvellement de la composition de la Commission Locale
de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
de la Haute-Vallée de l'Aude**

Le Préfet de l'Aude,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le code de l'environnement, Livre II, et notamment ses articles L 212-1 à L 212-7 ;

Vu le décret n°2007-1213 du 10 août 2007, relatif aux SAGE et modifiant le code de l'environnement ;

Vu le décret du président de la République en date du 17 février 2021 portant nomination de Monsieur Thierry BONNIER en qualité de préfet de l'Aude ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2001-1710 du 17 septembre 2001 fixant le périmètre du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2005-11-0087 du 31 mars 2005 fixant la composition de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu l'arrêté préfectoral n°SPL-2020-026 du 12 novembre 2020 portant renouvellement de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu le courrier de Madame la présidente du conseil régional de la région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée du 22 octobre 2021 portant désignation du représentant de la région au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu le courrier de Madame la présidente du conseil départemental du département de l'Aude du 3 août 2021 portant désignation des représentants du département au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu le courrier de Madame la présidente du conseil départemental du département des Pyrénées-Orientales du 6 août 2021 portant désignation du représentant du département au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu la délibération du conseil départemental de l'Ariège du 19 juillet 2021 portant désignation de représentants du conseil départemental au sein de commissions, organismes et associations ;

Vu le courrier de Monsieur le président de l'association des maires ruraux de l'Aude du 14 septembre 2020 proposant les représentants des communes rurales de l'Aude au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu le courrier de Monsieur le président de l'association des maires de l'Aude du 9 mai 2022 proposant le représentant des communes de l'Aude au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes du Limouxin du 22 février 2022 proposant le représentant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de l'Aude au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu le courrier de Monsieur le président de l'association des maires et des élus de l'Ariège du 5 octobre 2020 proposant un représentant des communes et un représentant des EPCI au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu la proposition de Monsieur le président de l'association des Maires des Pyrénées-Orientales du 2 novembre 2020 proposant un représentant des communes au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu la délibération du comité syndical du syndicat mixte du parc naturel régional des Pyrénées catalanes du 22 octobre 2020 désignant son représentant au sein de la CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude ;

Vu les propositions du président de la fédération Aude claire, du président du comité départemental de canoë-kayak de l'Aude, du président des professionnels des sports d'eau vive, du président des fédérations départementales des pêcheurs de l'Aude, du président de la fédération départementale des chasseurs de l'Aude, du président de la chambre d'agriculture de l'Aude, du président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aude, du président de l'association de l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir ? », du président d'EDF hydraulique Aude – Ariège, du président de France hydro-électricité au titre des producteurs d'hydroélectricité et du président des Neiges catalanes (regroupant les stations de ski de Puyvalador, les Angles et Formiguères) ;

Sur proposition de Monsieur le sous-préfet de Limoux ;

- A R R Ê T E -

Article 1^{er} :

La CLE du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude est composée ainsi qu'il suit :

**COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, DE LEURS
GROUPEMENTS ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
(25 MEMBRES)**

- **Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée**

M. Philippe ANDRIEU, conseiller régional (ou son représentant)

- **Département de l'Aude**

Représentants du département :

M. Anthony CHANAUD, conseiller départemental (ou son représentant)

Mme Joëlle CHALAVOUX, conseillère départemental (ou son représentant)

M. Pierre DURAND, vice-président du conseil départemental (ou son représentant)

Mme Marie-Ange LARRUY, conseillère départementale (ou son représentant)

Représentants des communes :

M. Alain COSTES, maire de Cournanel (ou son représentant)

M. Jacques GALY, maire de Lapradelle-Puilaurens (ou son représentant)

M. Honoré GERVAIS, maire de Le Clat (ou son représentant)

M. David FERNANDEZ, adjoint au maire de Campagne-sur-Aude (ou son représentant)

M. André AUTHIER, maire de Rennes-les-Bains (ou son représentant)

M. Christian ARAGOU, maire de Le Bousquet (ou son représentant)

M. Jean LABADIE, maire de la Digne d'Amont (ou son représentant)

M. André AMAT, maire de Belvèze-du-Razès (ou son représentant)

M. Jacky ONDEDIEU, maire de Coudons (ou son représentant)

M. Pierre CASTEL, maire de Quillan (ou son représentant)

Représentants des établissements publics locaux :

M. Denis MOUNIE, représentant du pôle d'équilibre territorial et rural de la Vallée de l'Aude (ou son représentant)

Mme Ghislaine TAFFOREAU, vice-présidente de la communauté de communes du Limouxin (ou son représentant)

M. Pierre BARDIES, président du syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (ou son représentant)

M. Jean-Régis GUICHOU, représentant du syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (ou son représentant)

- **Département des Pyrénées-Orientales**

Représentants du département :

M. Charles CHILIVO, conseiller départemental (ou son représentant)

Représentants des communes :

M. Pierre BATAILLE, maire de Fontrabieuse (ou son représentant)

Représentants des établissements publics locaux :

M. Michel GARCIA, vice-président du syndicat mixte du parc naturel régional des Pyrénées catalanes (ou son représentant)

- **Département de l'Ariège**

Représentants du département :

M. Alain TOMEIO, conseiller départemental (ou son représentant)

Représentants des communes :

M. Jean-François SANCHE, conseiller municipal de Rouze (ou son représentant)

Représentants des établissements publics locaux :

M. Francis MAGDALOU, vice-président de la communauté de communes de la Haute-Ariège (ou son représentant)

**COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS, DES PROPRIÉTAIRES FONCIERS, DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ET DES ASSOCIATIONS CONCERNÉES
(11 MEMBRES)**

Chacune des organisations listée ci-dessous dispose d'un siège pour un de ses représentants :

- Fédération Aude Claire ;
- Comité départemental de canoë-kayak de l'Aude ;
- Professionnels des sports d'eau vive ;
- Fédérations départementales des pêcheurs de l'Aude ;
- Fédération départementale des chasseurs de l'Aude ;
- Chambre d'agriculture ;
- Chambre de commerce et d'industrie de l'Aude ;
- Association de l'union fédérale des consommateurs « UFC Que Choisir ? » ;
- EDF hydraulique Aude – Ariège ;
- France hydro-électricité au titre des producteurs d'hydroélectricité ;
- Neiges catalanes (regroupant les stations de ski de Puyvalador, les Angles et Formiguères).

**COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT ET DE SES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
(8 MEMBRES)**

M. le préfet de l'Aude, coordonnateur du SAGE de la Haute-Vallée de l'Aude sera représenté par M. le sous-préfet de Limoux ou par le représentant responsable de la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN) de l'Aude

Mme la préfète de l'Ariège ou son représentant responsable de la MISEN de l'Ariège

M. le préfet des Pyrénées-Orientales ou son représentant responsable de la MISEN des Pyrénées-Orientales

M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Occitanie, représentant également le Préfet coordonnateur de Bassin

M. le délégué interrégional de l'office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant

M. le délégué régional de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ou son représentant

M. le directeur de l'agence interdépartementale de l'Aude et des Pyrénées-Orientales de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant

Mme la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP) ou son représentant

Article 2 :

a. Représentation des membres

Chaque représentant a la possibilité de donner mandat à tout membre du collège auquel il appartient.

Chaque membre ne peut recevoir qu'un seul mandat.

b. Représentation au sein du collège des usagers

- Pour les représentants des producteurs d'hydroélectricité :

Un représentant d'Électricité Autonome Française sera invité avec voix consultative

- Pour les représentants des pêcheurs :

Un représentant de la fédération départementale de pêche de l'Ariège et un représentant de la fédération départementale de pêche des Pyrénées-Orientales seront invités avec voix consultative

- Pour les représentants des chambres d'agriculture :

Un représentant de la chambre d'agriculture de l'Ariège et un représentant de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales seront invités avec voix consultative.

Article 3 :

Le président de la CLE est élu par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux.

Article 4 :

L'arrêté préfectoral n°SPL-2020-026 portant renouvellement de la composition de la CLE du SAGÉ de la Haute-Vallée de l'Aude du 12 novembre 2020 est abrogé.

Article 5 :

Tout recours à l'encontre du présent arrêté pourra être porté devant le tribunal administratif de Montpellier, soit par courrier adressé au 6 rue Pitot – CS 99002 34063 Montpellier Cedex 02, soit par voie électronique sur le site <https://www.citoyens.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois suivant la date de notification de la décision contestée ou de sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude.

Article 6 :

Monsieur le secrétaire général de la préfecture de l'Aude et Monsieur le sous-préfet de Limoux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie est adressée à chacun des membres de la commission.

Cet arrêté est inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture de l'Aude, de la Préfecture de l'Ariège et de la Préfecture des Pyrénées-Orientales et sera mis en ligne sur le site internet désigné par la ministre de la transition écologique : www.gesteau.eaufrance.fr

Carcassonne, le 13 juin 2022

Le Préfet,



Thierry BONNIER